



Les Hôpitaux de proximité sont un maillon essentiel du plan « Ma santé 2022 » pour renforcer l'offre de soins de proximité. Alors que le processus de labellisation s'accélère, l'ANAP propose aux établissements candidats un accompagnement global à travers deux guides pratiques et des appuis terrain. Dans les prochains mois, un accompagnement sera également proposé aux établissements déjà labellisés pour faciliter la mise en œuvre des projets territoriaux.